

## Prévention et promotion de la santé et santé environnement

La santé de la population doit être un objectif partagé par toutes les politiques publiques. Elle porte l'ambition de :

- Réduire les décès précoces ;
- Améliorer le bien-être de la population ;
- Réduire les inégalités de santé entre catégories sociales et entre territoires.

### Pourquoi agir ?

#### Améliorer les conditions de vie et leurs environnements

80% de notre état de santé dépend de facteurs extérieurs au système de soins, d'ordre social, comportemental, économique ou environnemental (revenus, éducation, logement, relations sociales, environnement, travail, sexe, genre, discriminations ...). Ces déterminants de la santé, qui sont susceptibles d'impacter la santé de façon positive ou négative, interagissent entre eux tout au long de la vie. Agir pour la santé et le bien-être dépasse donc largement le seul secteur sanitaire et implique une action coordonnée sur les conditions et les modes de vie, les facteurs de risque ou de protection pour la santé, dans tous les lieux de vie.

Tabac, alcool, alimentation et activité physique sont 4 facteurs de risques liés aux modes de vie identifiés comme particulièrement prépondérants. L'environnement est également un déterminant majeur de la santé, de l'air que l'on respire au bruit que l'on perçoit, de l'alimentation jusqu'aux matériaux d'aménagement intérieur, en passant par notre proximité à la biodiversité ou encore nos modes de déplacements. S'il est dégradé, il peut contribuer au développement de nombreuses maladies comme les maladies cardiovasculaires, les cancers ou les pathologies respiratoires... Un environnement sain constitue une ressource pour la santé humaine. La nature pour réduire la chaleur en milieu urbain ou favoriser l'activité physique en est un exemple.

#### Réduire les inégalités sociales de santé

Il y a un lien direct entre l'état de santé d'un individu et sa position sociale. L'écart entre l'espérance de vie des plus aisés et des plus modestes est à titre d'exemple en France de 13 ans pour les hommes et 8 pour les femmes.

Les actions doivent avoir pour objectif de renforcer la capacité d'agir des personnes, selon le principe d'actions universelles et proportionnées, c'est-à-dire bénéficiant à chacun selon ses besoins, et agissant sur le gradient social, sans se limiter aux publics précaires ou vulnérables. L'environnement au travail et dans la vie quotidienne (habitat, alimentation, activité physique, culture, éducation, etc.) doit pour cela être pris en compte. Les démarches entreprises doivent également favoriser l'action précoce ainsi que la recherche de partenariats pour assurer une large adhésion, une cohérence et la continuité des interventions. Elles seront d'autant plus efficaces qu'elles s'appuieront sur une connaissance fine des territoires et des besoins et qu'elles impliqueront les usagers eux-mêmes.

### Comment agir ?

La santé est impactée par toutes les politiques conduites par les collectivités, même si celles-ci n'ont pas de compétence obligatoire en santé. De nombreux leviers d'action sur les déterminants de la santé et l'amélioration du cadre de vie se situent au niveau territorial.

#### Aménager des territoires favorables à la santé et au bien-être de la population

Les élus locaux sont des acteurs essentiels de la santé et bien au-delà du seul adjoint à la santé. Ils sont en prise directe avec le quotidien des populations. Ils peuvent agir sur leurs conditions de vie

et leurs environnements via leurs diverses compétences, comme le logement, l'urbanisme, les espaces verts, le transport et la mobilité active, les publics prioritaires (enfance, seniors, publics fragiles...), la restauration collective, ou encore l'entretien des bâtiments (crèches, établissements scolaires...).

Les élus ont toute légitimité pour impulser, soutenir des initiatives et mettre en œuvre des politiques de développement soucieuses de la santé des populations, sans pour autant se substituer aux institutions chargées de la santé. Du fait de leur proximité et de leur connaissance des acteurs, ils peuvent fédérer l'ensemble des acteurs (offreurs de soins, acteurs de la prévention, écoles, entreprises, bailleurs sociaux, professionnels des différents secteurs, habitants...) autour d'un diagnostic et d'un programme d'actions partagés sur les déterminants de la santé de la population de leur territoire.

### **Mettre en œuvre des actions intégrées, intersectorielles et adaptées aux besoins de la population**

Le contrat local de santé constitue un cadre d'action pertinent au niveau local pour un projet politique et social permettant la mise en œuvre d'actions intégrées, intersectorielles et adaptées aux besoins de la population, afin de :

- Contribuer à l'amélioration de la santé des populations en agissant de façon coordonnée sur les différents déterminants de santé et en se dotant des moyens de suivi dans la durée
- Mettre en synergie les politiques et accroître la cohérence du projet politique au service de la santé.
- Faciliter la priorisation des actions : celles identifiées comme convergentes avec de nombreux co-bénéfices voient leur légitimité renforcée
- Utiliser le CLS comme levier de mobilisation d'autres politiques en matière d'environnement et de santé (plans d'urbanisme, plans climat air énergie territoriaux, projets alimentaires territoriaux...)
- Mieux prendre en compte les préoccupations sociétales
- Améliorer la qualité de vie des habitants et donc augmenter l'attractivité et le dynamisme du territoire.

### **Exemples d'action**

- Limiter la prolifération des espèces animales et végétales, exotiques et locales, à risque
- Développer la prise en compte de la santé environnement dans les territoires, en favorisant notamment le lien à la nature
- Renforcer l'accès de tous à une alimentation équilibrée
- Favoriser la pratique de l'activité physique
- Contribuer au bien-être de la population en agissant sur la santé mentale
- Prévenir les addictions avec et sans substance
- Accompagner les 1000 premiers jours de l'enfant
- Agir en faveur d'une santé adaptée aux besoins des enfants et des jeunes

### **Pour aller plus loin**

Contacts au sein de la Direction de la santé publique de l'ARS Bretagne :

- Direction adjointe prévention promotion de la santé : [ars-bretagne-pps@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-pps@ars.sante.fr)
- Direction adjointe santé environnement : [ars-bretagne-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-sante-environnement@ars.sante.fr)

### **CONSULTER LES ORIENTATIONS POLITIQUES THEMATIQUES**

Le projet régional de santé 2023-2028 – PRS3

### S'INSPIRER DES INITIATIVES EXISTANTES

- La base de données cartographique des actions régionales de santé [OSCARS](#)
- [Le répertoire national des interventions de promotion de la santé efficaces ou prometteuses de Santé Publique France](#)
- Les [guides](#) et [fiches thématiques](#) du réseau français des villes santé
- Le portail des savoirs expérientiels de la fédération nationale d'éducation pour la santé (FNES)
- La plate-forme nationale <https://territoire-environnement-sante.fr>. Elle permet également d'accéder à des ressources documentaires, un annuaire d'acteurs, et de trouver des formations
- [Santé Environnement : les territoires bretons s'engagent.](#)
- [Les retours d'expérience du réseau BRUDED – Réseau d'échange d'expériences de développement local durable entre collectivités](#)

### S'APPROPRIER LA NOTION DE PROMOTION DE LA SANTE ET DE SANTE ENVIRONNEMENTALE

- [Les élus, acteurs de la promotion de la santé des populations en Bretagne - vidéo - Pôle ressources \(promotionsantebretagne.fr\)](#)
- [Brochures de l'association Elus, Santé Publique et Territoire : Elus locaux, la santé/la santé environnement/la santé mentale vous concerne](#)
- [« 2 mn tout compris » : l'histoire de la santé environnementale](#) (ADEME, ARS, DREAL, GIP FTLV Bourgogne)
- [Agir pour un environnement favorable à la santé, quelles politiques locales en santé environnement ?](#) - livret réalisé dans le cadre du plan national santé environnement (CEREMA, 2022)

### OUTILS METHODOLOGIQUES POUR FAVORISER L'INTEGRATION DES ENJEUX SE AU SEIN DES CLS

- [Guide méthodologique d'aide à la réalisation des diagnostics santé environnement](#)

### S'INFORMER SUR L'ETAT DES LIEUX ET LA PERCEPTION DE LA POPULATION BRETONNE

- Portraits de territoire <https://www.bretagne.ars.sante.fr/un-diagnostic-realise-en-2022>
- [Tableau de bord 10 indicateurs SE en Bretagne \(2022\)](#)
- [Chiffres clés du baromètre santé environnement 2020 \(2022\)](#)
- L'état de l'environnement dans sa commune et conseils de prévention : <https://recosante.beta.gouv.fr>

### PARTICIPER A UNE COMMUNAUTE

**Communauté santé environnement** Plateforme Expertises Territoires : <https://expertises-territoires.fr>

### FINANCER SES PROJETS

Plateforme Aides-territoires : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr>